



Année universitaire 2023-2024

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU II : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES

UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR

Responsable de l'enseignement Montpellier : Dr C. MANZANERA
Directeurs de l'enseignement Montpellier : Dr C. MANZANERA – Dr M. LACAMBRE

UNIVERSITE DE TOULOUSE – CRIAVS MIDI PYRENEES

Responsables de l'enseignement Toulouse : Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPLA
Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Utiliser les référentiels cliniques, réglementaires et juridiques de l'évaluation psycho-criminologique en particulier en matière expertale
- Articuler les intervenants socio-médico-judiciaires autour de la prise en charge ambulatoire et hospitalière sous contrainte

MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Déroulement sur une année universitaire.
Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.

VALIDATION

- Présence aux enseignements
- Rédaction et soutenance d'un mémoire
- Déposition d'un rapport d'expertise (jeu de rôle)

PUBLIC CONCERNE

- Médecins généralistes et spécialistes
- Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers
- Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers
- Internes et docteurs juniors de psychiatrie

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1. Avoir validé le DIU Psychopathologie légale niveau 1 : fondements cliniques et juridiques ou un diplôme considéré équivalent par le responsable du DIU.
2. Accord préalable du responsable de l'enseignement sur la base d'une lettre de motivation et un CV succinct.

RENSEIGNEMENTS

Sandrine Taylor – Université de Montpellier – 04 67 02 83 52
sandrine.taylor@umontpellier.fr
Corinne HONORE–CRIAVS MIDI-PYRENEES – 05 61 14 90 10
corinne.honore@ch-marchant.fr

PERFECTIONNEMENT : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES

Première session les 16 et 17 novembre 2023 à Toulouse

• Jeudi 16 novembre 2023 :

09 h 00 – 10h : Introduction au DIU
10 h 00 – 13 h 00 : Spécificités de la clinique en milieu carcéral
14 h 00 – 16 h 00 : Suspension et aménagement de peine pour raison psychiatrique / communication entre experts, justice, soignants en prison
16h - 18h : Rétention de sureté

• Vendredi 17 novembre 2023 :

09 h 00 – 10 h 00 : Certificat médical circonstancié en protection juridique
10 h 00 – 12h00 : Examen médico légal : évaluation de l'ITT
14 h 00 – 18 h 00 : Expertise des mineurs, demande d'expertises émanant du Juge aux Affaires Familiales

Deuxième session les 11 et 12 janvier 2024 à Toulouse

• Jeudi 11 janvier 2024 :

10 h 00 – 12 h 30 : Approche sociologique des violences sexuelles
16 h 00 – 18 h 00 : Expertises des Auteurs d'Infraction à Caractère Sexuel

• Vendredi 12 janvier 2024 :

09 h 00 – 11 h 00 : Le Médecin Coordonnateur de l'Injonction de Soins
14 h 00 – 18 h 00 : Prises en charge des Auteurs de Violences Sexuelles

Troisième session les 21 et 22 mars 2024 à Montpellier

• Jeudi 21 mars 2024 :

09 h 00 – 10 h 00 : cadre général de l'expertise
10 h 00 – 11 h 15 : l'examen psychiatrique de garde à vue
11 h 15 – 12 h 30 : L'expertise psychologique : modalités et articulation
14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique pénale pré-sentencielle
NB : l'après midi sera consacrée à l'expertise psychologique en matière pénale pour les étudiant(e)s psychologues

• Vendredi 22 mars 2024 :

09 h 00 – 12 h 00 : L'expertise des victimes au pénal
14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique en matière civile : réparation du dommage corporel

Quatrième session les 6 et 7 avril 2024 à Montpellier

• Jeudi 6 avril 2024 :

09 h 00 – 10 h 00 : introduction aux sciences criminelles
10 h 00 – 11 h 00 : les échelles actuarielles : généralités, intérêts, limites.
11 h 00 – 12 h 30 : La relation d'emprise et les mécanismes de défense dans les violences interpersonnelles.
14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique pénale post-sentencielle

• Vendredi 7 avril 2024 :

09 h 00 – 18 h 00 : Formation à la PCL-R

Session de validation les 5, 6 et 7 juin 2024 à Montpellier

• Mercredi 5 juin 2024 :

09 h 00 – 13 h 00 : Soutenance des mémoires
14 h 00 – 18 h 00 : Travaux dirigés : expertise d'un mis en cause

• Jeudi 6 juin 2024 :

09 h 00 – 17 h 00 : Examen expertal et rédaction du rapport

• Vendredi 7 juin 2024 :

09 h 00 – 18h00 : Jeux de rôle : dépôt du rapport d'expertise